

ŒUVRES  
ÉCONOMIQUES ET PHILOSOPHIQUES  
DE  
F. QUESNAY

FONDATEUR DU SYSTÈME PHYSIOCRATIQUE

PARIS  
JULES PEELMAN & C<sup>IE</sup>  
189, BOULEVARD ST-GERMAIN, 189  
1888

NOVEMBRE 1766. (1)

SUR LES  
TRAVAUX DES ARTISANS

SECOND DIALOGUE (2) ✓

M. H. — Dans notre dernière conversation, nous nous sommes bornés aux raisons qui vous ont engagé à renfermer le commerce

(1) Dans la *Notice abrégée*, Dupont fait précéder ses communications sur le contenu du numéro de novembre 1766 du *Journal de l'agriculture*, de l'introduction suivante :

„Si le volume du mois précédent fut faible, celui-ci fut un des meilleurs de la collection. L'auteur était assuré de son sort, il était congédié; il n'avait obtenu qu'avec peine la permission d'achever ce volume commencé. Il voulut au moins donner une dernière marque de sa bonne volonté en y apportant tous ses soins. Ses respectables amis daignèrent concourir à ses efforts.“

Il existe plusieurs versions sur les motifs particuliers du renvoi de Dupont par les propriétaires du *Journal*. Ainsi, un témoin certainement bienveillant pour le congédié, le marquis de Mirabeau, dit, plusieurs années après, dans une lettre à son ami italien Longo: „En novembre 1766, les propriétaires du *Journal de l'agriculture*, ennuyés des lenteurs et inexactitudes de Dupont, lui donnèrent congé“ (Loménie, t. II, p. 251). Dans son ouvrage sur Dupont de Nemours, Schelle indique encore la cause directe suivante, en se rapportant à une lettre inédite de Dupont au marquis de Pezay, du 12 mars 1776: „Les propriétaires du *Journal* voulurent l'obliger, après le procès de La Chalotais, à se prononcer contre le parlement de Bretagne, et sur un refus positif, ils le congédièrent“. Tout cela peut avoir concouru à sa chute, mais son zèle fanatique pour la doctrine de Quesnay, qui n'était goûtée ni par le gouvernement, ni par les propriétaires du *Journal*, en fut la cause principale. Par le départ de Dupont, le *Journal* perdit son importance. „Il ne fut plus

(2) Voir page 527.

dans la classe que vous appelez *stérile*; mais cette classe à laquelle vous donnez le nom de *stérile*, par opposition à celle que vous appelez *productive*, en bornant, comme vous le faites, l'idée de la production aux richesses qui naissent de la terre, doit donc comprendre tous les autres travaux, tous les autres services qui ne sont pas employés immédiatement à faire renaitre ces richesses et à en faire le débit à la vente de la première main. J'avoue qu'il serait difficile, selon votre division, de les renfermer tous sous une même dénomination générale, autre que celle que vous avez choisie; car le commerce, les sciences, les arts, la magistrature, l'état militaire, les domestiques, les rentiers oisifs, les mendiants même, présentent tant d'objets, de services, de travaux et d'usages différents, relativement à la production, prise dans le sens physique le plus rigoureux, que je ne vois pas de dénomination générale qui leur soit exactement commune à tous. C'est par cette raison même que j'ai de la peine à admettre votre division et les dénominations que vous y avez attachées pour la rendre sensible: elle me paraît d'autant moins exacte, que vous avez distingué les propriétaires des terres, des classes que vous nommez classe *productive* et classe *stérile*.

---

qu'une annexe à la *Gazette du commerce*, dirigée par de Grâce. L'abbé Yvon en était le rédacteur. Roubaud prit plus tard la direction de la *Gazette* et la ramena aux idées libérales. Le même abbé reconstitua avec d'Ameilhon, en 1779, le Journal d'agriculture, sous le titre de *Journal de l'agriculture, du commerce, des arts et des finances*. Cette nouvelle feuille vécut jusqu'en 1783". (Schelle.) A. O.

(2) La rédaction ici reproduite est aussi celle de la *Physiocratie*. Elle est développée d'une manière analogue à celle du premier dialogue. Dans le *Journal de l'agriculture*, elle porte le titre:

„*Second dialogue entre M. H. et M. N.* Pour servir de suite à celui qui a été inséré dans le Journal de juin, sur les véritables propriétés du commerce et de l'industrie.“

L'*Avis de l'éditeur* qui, dans la *Physiocratie*, précède le premier dialogue (voir page 445) se rapporte aussi au second dialogue, et la *Notice abrégée* parle de ce dernier en ces termes: „Puis le *Second dialogue entre M. H. et M. N.* sur les véritables propriétés du commerce et de l'industrie, et particulièrement sur la nature des travaux des artisans qui sont toujours *salariés* par les richesses que l'agriculture seule *produit*. Le dialogue vif et serré, qui est encore de l'auteur du *Tableau économique*, a été depuis réimprimé dans la *Physiocratie*.“ Ensuite, Dupont ajoute encore mélancoliquement: „Le journaliste termine son volume et sa carrière par une *Lettre sur les rapports de la subsistance et de la population*“. A. O.

M. N. — Vous devez remarquer, mon ami, que tout est entremêlé dans la nature, que tout y parcourt des cercles entrelacés les uns dans les autres. Dans la communication nécessaire de ces mouvements divers, on ne peut suivre, distinguer et considérer les objets que par des idées abstraites, qui n'arrangent ni ne dérangent rien dans le physique et qui n'embrassent rien que spéculativement et par parties dans cette complication. Chaque relation n'y peut être distinguée que par les causes et les effets qui la caractérisent : plus on se propose de parvenir à des distinctions précises, plus aussi l'on se réduit seulement à quelques causes et à quelques effets au moyen desquels, sans perdre de vue l'enchaînement total, on s'en représente distinctement les principales parties, par leurs différents emplois dans l'ordre général de la nature. Ici, où l'on se borne à l'ordre physique le plus avantageux aux hommes réunis en société et où l'on considère en gros les emplois des hommes qui concourent au bien public, on les distingue par leurs causes et [par leurs effets les plus remarquables et les plus distincts, pour les rapporter à de premières classes générales. Ce n'est que par de telles abstractions qu'on peut examiner et apprécier les rapports réciproques de ces différentes classes d'hommes et de travaux dans l'ordre de la société et leur donner les dénominations les plus conformes à leur emploi, pour s'énoncer avec précision dans les détails de la science économique.

L'idée de *production*, ou de *régénération*, qui forme ici la base de la distinction des classes générales des citoyens, est resserrée dans des bornes physiques, réduites si rigoureusement à la réalité qu'elles ne sont plus conformes aux expressions vagues usitées dans le langage ordinaire. Mais ce n'est pas à l'ordre naturel à se conformer à un langage qui n'exprime que des idées confuses et équivoques ; c'est aux expressions à se conformer à la connaissance exacte de l'ordre naturel, dans les distinctions rigoureusement assujetties à la réalité.

J'aperçois que les distinctions de *classe productive* et de *classe stérile*, ainsi entendues, vous paraissent ne pas permettre que l'on place entre elles aucune autre classe ; car il semble qu'il n'y a pas de milieu entre l'affirmatif et le négatif, entre une *classe productive* et une *classe non productive*. Cela est vrai dans les cas qui excluent toutes autres relations ; mais il vous est facile d'apercevoir : 1° que les propriétaires, qui ne font point les avances et les travaux de la culture, ce qui ne permet pas de les ranger dans la

classe *productive*, ont commencé néanmoins par faire de premières avances pour mettre leurs terres en état d'être cultivées et restent encore chargés de l'entretien de leur patrimoine, ce qui ne permet pas non plus de les confondre avec la classe *stérile*; 2° qu'il y a une communication continuellement entretenue, entre les deux classes extrêmes, par la recette et la dépense d'une classe intermédiaire. L'ordre de la société suppose donc essentiellement cette troisième classe de citoyens, premiers préparateurs et conservateurs de la culture et *propriétaires* dispensateurs du produit net.

C'est sous ce dernier aspect qu'il faut considérer en particulier cette classe *mixte*, par rapport aux deux autres : leur communication entre elles est une suite de la communication qu'elle a elle-même avec ces classes. La distinction de la *classe des propriétaires* est donc tout d'abord inévitable pour suivre clairement et sans interruption la marche des communications entre les différentes parties de l'ordre de la société. Ainsi, loin que cette distinction puisse porter de la confusion dans vos idées, elle doit au contraire y mettre de la liaison et de l'ordre.

M. H. — Cela pourrait être, si je bornais, comme vous, la production aux seules richesses qui naissent de la terre ; mais je ne puis vous dissimuler que je vois toujours une véritable production dans les ouvrages des artisans, malgré toutes les dissertations publiées, depuis quelque temps, pour faire disparaître cette production.

M. N. — On n'a point entrepris de faire disparaître la production des ouvrages formés par le travail des artisans ; car, sans doute, c'est la production de ces ouvrages mêmes que vous voyez. Mais vous avez dû apercevoir, dans les dissertations dont vous parlez, qu'il ne s'agit pas d'une telle production, c'est-à-dire d'une simple production de formes que les artisans donnent à la matière de leurs ouvrages, mais d'une production *réelle* de richesses : je dis *réelle*, car je ne veux pas nier qu'il n'y ait addition de richesses à la matière première des ouvrages formés par les artisans, puisque leur travail augmente en effet la valeur de la matière première de de leurs ouvrages.

M. H. — Vous me faites ici, mon cher ami, un aveu qui me semble décisif pour mon opinion et je crois que la discussion ne devrait

pas s'étendre plus loin entre nous : mais cet aveu m'inspire en même temps une sorte de défiance qui m'empêche de me livrer pleinement à la prévention qui m'a séduit d'abord en faveur de ma cause ; car je ne vous vois pas disposé à vous arrêter à ce premier développement par lequel vous vous proposez, sans doute, d'éloigner bien des propos vulgaires qui embrouillent inutilement la question. Je vous avoue cependant que je n'aperçois pas où ce développement peut vous conduire.

M. N. — Vous vous trompez, mon cher ami, si vous croyez que j'ai dessein d'éloigner les propos vulgaires dont vous venez de parler : ce ne serait pas la voie la plus courte pour terminer la question entre vous et moi ; et je vous prie de m'excuser, si je vous déclare sincèrement que je crois que ce sont ces mêmes propos qui vous en imposent à vous-même et que vous m'opposeriez sans cesse si je ne commençais par les mettre en opposition avec eux-mêmes, pour vous préparer à vous tenir en garde contre l'illusion dominante dans laquelle ils vous ont jeté. Avouez-le franchement, ne me diriez-vous pas qu'un cordonnier, qui a fait une paire de souliers, a produit une augmentation de richesses, puisque la valeur vénale de cette paire de souliers surpasse de beaucoup celle du cuir que le cordonnier a employé. Or, c'est la valeur vénale qui donne aux productions la qualité de richesses ; et vous croyez pouvoir tirer de là un argument inexpugnable en faveur de la production du travail du cordonnier, en faveur, dis-je, de la *réalité* d'une véritable production de richesse ?

M. H. — Selon vos principes mêmes, un tel argument ne serait-il pas décisif ? Si ce sont là les propos vulgaires contre lesquels vous voulez me mettre en garde, j'aperçois au contraire que je dois me tenir en garde contre quelques subtilités séduisantes qui pourraient m'embarrasser, quoique je ne sois pas disposé à abandonner une vérité qui me paraît de la dernière évidence.

M. N. — Je n'ai donc pas eu tort de croire qu'il faudrait passer inévitablement par les propos vulgaires, dont vous pensiez que je voulais débarrasser notre discussion. En effet, je n'en connais point d'autres qu'on puisse faire valoir en faveur de la production des richesses par les travaux des artisans ; c'est la thèse que vous entreprenez de soutenir : ce sont donc aussi ces mêmes propos que

vous auriez allégués si mon premier soin n'était pas de vous les exposer et de développer les équivoques renfermées dans le langage dont on se sert ordinairement pour les énoncer. Mais ne craignez pas, mon cher ami, que j'aie frauduleusement dessein de recourir à quelques subtilités pour vous embarrasser. Je me propose de marcher bien à découvert avec vous. Je crois que plus nous avancerons en plein jour, plus vous vous trouverez en pays de connaissance et plus encore vous serez étonné du chemin qui nous y aura conduit; car ce chemin vous est très familier et vous l'avez parcouru plusieurs fois, jusqu'à l'endroit où nous allons arriver; mais vous n'avez pas prêté assez d'attention aux différents objets qui se sont présentés à vos regards.

Il faut distinguer une *addition* de richesses réunies, d'avec une *production* de richesses; c'est-à-dire une augmentation *par réunion* de matières premières et de dépenses en consommation de choses qui existaient avant cette sorte d'augmentation, d'avec une *génération*, ou création de richesses, qui forment un renouvellement et un accroissement *réel* de richesses renaissantes.

Ceux qui ne distinguent pas cette vraie et cette fausse augmentation de richesses, tombent, sans s'en apercevoir, dans des contradictions continuelles, lorsqu'ils raisonnent sur la prétendue production de richesses qui résulte des travaux des artisans.

Ils conviennent que plus on peut, sans préjudice, épargner de frais ou de travaux dispendieux dans la fabrication des ouvrages des artisans, plus cette épargne est profitable par la diminution du prix de ces ouvrages. Cependant ils croient que la production de richesse, qui résulte des travaux des artisans, consiste dans l'augmentation de la valeur vénale de leurs ouvrages: ces idées contradictoires existent dans la même tête et s'y entre-choquent continuellement, sans qu'elle s'aperçoive de cette dissension.

Le travail dispendieux de l'ouvrier en dentelle ajoute une augmentation de valeur vénale au fil, qui est la matière première de la dentelle. Donc, conclut-on, le travail de la dentelle a produit une augmentation de richesse. On pense de même du travail des peintres qui font des tableaux de grand prix; car, plus le travail des artistes et des artisans se paie chèrement, plus il paraît *productif*.

Ce verre à boire ne coûte qu'*un sol*, la matière première qu'on y emploie vaut *un liard*: le travail du verrier quadruple la valeur de cette matière. Voilà donc une production de richesse qui a pro-

curé une augmentation du triple : il serait donc fort avantageux, selon vous, de trouver une manière de faire un pareil verre par un travail qui emploierait deux ouvriers pendant un an ; et encore mieux, s'il en employait quatre pendant deux ans : par conséquent vous nous diriez aussi qu'il serait fort désavantageux que l'on inventât une machine qui fit sans frais, ou à peu de frais, de belles dentelles et d'excellents tableaux. En effet, l'invention de l'imprimerie donna lieu à des raisonnements fort sérieux sur la diminution du travail des écrivains ; cependant, tout bien examiné, l'imprimerie fut pleinement adoptée. Ainsi, mon cher ami, accordez, si vous le pouvez, vos idées avec toutes ces contrariétés ; sinon, l'objet de la prétendue production de richesse, par le travail des artisans, ne paraît plus d'aucune considération.

M. H. — Vous ne pensez pas, mon ami, que vous vous jetez dans le même embarras à l'égard des travaux de la classe *productive*. Ne cherche-t-on pas aussi à épargner, autant qu'on le peut, sur ces travaux ? Conclurait-on de là qu'ils ne sont pas *productifs* ?

M. N. — Les détours et les écarts sont fréquents dans les conversations.

Il semblerait, mon cher ami, que vous cherchiez à éluder la difficulté par une autre difficulté, qui, entre nous, sera bientôt aplanie ; mais avant de nous en occuper, terminons décidément la question de la prétendue production de richesses par les travaux de l'industrie. Je crois que vous ne persisterez pas davantage à confondre cette production avec celle des formes des ouvrages des artisans, des artistes, des constructeurs, des fabricants, des manufacturiers, etc. Vous reste-t-il donc encore quelques autres raisons à alléguer en faveur de votre opinion ?

M. H. — Je comprends bien qu'on ne doit pas confondre la production de richesses, qui peut résulter du travail des artisans, avec la production de leurs ouvrages, ni avec l'augmentation du prix qu'y ajoutent les frais du travail, lequel, en effet, est toujours inséparable de la dépense nécessaire pour la subsistance des ouvriers ; mais c'est de cette dépense même que résulte la production de richesses qu'opère l'industrie des artisans, car c'est cette dépense qui procure la vente des productions de la terre et qui en soutient

les prix. Or, c'est, selon vous-même, la valeur vénale des productions à la vente de la première main, qui leur donne la qualité de richesse et qui est même la mesure des richesses produites annuellement par le territoire. Cette dépense dont je parle augmente la consommation, étend la concurrence des acheteurs, augmente ainsi le prix des productions et conséquemment les richesses annuelles de la nation, la population et la consommation ; c'est donc dans ce cercle même que consiste la production réelle de richesses que l'on doit aux travaux de l'industrie.

M. N. — Par rapport au cercle que vous représentez ici, vous négligez un article bien essentiel, qui est de nous faire connaître son origine et ses dimensions. Croyez-vous qu'il puisse s'étendre plus loin que la reproduction annuelle, qui est elle-même la mesure de la dépense annuelle de la nation ? Ne voyez-vous pas au contraire que cette mesure limite la dépense qui *paye* les travaux des artisans et règle par conséquent la consommation que ces artisans peuvent *payer* à la classe productive ?

Il est évident qu'il n'y a là qu'une circulation sans augmentation de richesse, une circulation réglée sur la mesure des dépenses annuelles de la nation, mesure qui est égale à celle des richesses qui naissent annuellement du territoire. Les travaux des artistes et des artisans ne peuvent donc s'étendre au delà de la portion de dépense que la nation peut y employer à raison de la mesure totale de la dépense qu'elle peut faire annuellement.

Ces travaux ne peuvent donc accroître les richesses que la nation dépense annuellement, puisqu'ils sont eux-mêmes limités par la mesure de ces richesses, qui ne peuvent s'accroître que par les travaux de l'agriculture et non par les dépenses des travaux des artisans. Ainsi l'origine, le principe de toute dépense et de toute richesse, est la fertilité de la terre, dont on ne peut multiplier les produits que par ses produits mêmes. C'est elle qui fournit les avances au cultivateur qui la fertilise pour la faire produire davantage. L'artisan n'y peut contribuer que par la formation de quelques instruments nécessaires pour remuer la terre et qu'au défaut d'artisan, le cultivateur formerait lui-même. Qu'importe qui en soit l'ouvrier, il faut que la terre ait produit d'avance ce qu'il a consommé pour sa subsistance : ce n'est donc pas son travail qui a produit cette subsistance. La consommation de la subsistance n'a rien produit non plus, puisque cette consommation n'est qu'un

anéantissement de richesses produites d'avance par la terre. En vain l'ouvrier voudrait-il augmenter son travail pour accroître son salaire ou sa consommation, car il ne peut les étendre au delà des productions qui existent actuellement pour sa consommation, pour celle du cultivateur et pour celle de tous les autres hommes qui composent la nation.

Vous devez donc remarquer que ce ne sont pas les demandes des artisans, qui ne sauraient payer qu'avec le salaire qu'ils ont reçu, qui règlent le prix des productions; mais que ce sont les besoins et la quantité même des productions qui décident des valeurs vénales.

M. H. — Vous n'ignorez pas, mon ami, qu'il y a des ouvrages dont les prix surpassent de beaucoup la valeur des frais; tels sont les tableaux des grands peintres et tous les autres ouvrages des artistes qui excellent dans leur profession.

M. N. — Vous pourriez y ajouter aussi les ouvrages des artisans à qui le gouvernement accorde des privilèges exclusifs; car ces artistes excellents, dont vous me parlez, jouissent de la même prérogative, parce qu'ils sont en si petit nombre que leur concurrence ne les force pas à mettre leur travail au rabais au profit de ceux qui achètent leurs ouvrages. Mais ne confondez pas ici le travail de ceux dont les professions exigent des études fort longues et fort dispendieuses; car vous oublieriez de faire entrer en compte ces grandes dépenses dans le prix de leurs ouvrages.

M. H. — Les ouvrages des artisans, qui durent pendant un nombre d'années, tels que sont les bâtiments, les ameublements, les tableaux, etc., ne font-ils pas aussi partie de la masse des richesses d'une nation? Ces ouvrages ne sont-ils donc pas une production réelle de richesses, qui ont une valeur vénale pour ceux qui les possèdent? Ils les ont payés, il est vrai, mais ils peuvent les revendre; or, les ventes et les achats supposent toujours une double richesse, puisqu'il y a échange de richesse d'une valeur pour une autre richesse de valeur égale. La dépense des hommes oisifs produit-elle de telles richesses?

M. N. — Ce que vous appelez ici, mon cher ami, production de richesses, n'est que conservation de richesses. La dépense de ceux

qui achètent ces ouvrages n'est pas de consommation subite, c'est une dépense de jouissance durable. Mais ces deux sortes de dépenses ne sont pas plus avantageuses l'une que l'autre, relativement à ceux qui font ces dépenses; et même celles que vous croiriez les moins avantageuses, à cause de la consommation subite, telles que les dépenses des subsistances journalières, sont plus indispensables et par conséquent préférables aux autres. Comment donc prétendriez-vous nous prouver que le travail d'un peintre produit plus que le travail d'un boulanger? Un tableau de grand prix est, je l'avoue, une grande richesse, parce que le peintre a fait payer fort chèrement son travail à celui qui a acheté le tableau. Ainsi sans la cherté du travail, le tableau, quoiqu'admirable, serait une médiocre richesse. Les beaux dessins seraient aussi d'un grand prix si on n'avait pas trouvé le moyen de les multiplier à peu de frais par la gravure et l'impression. Or, pensez-vous que la diminution du prix de ces ouvrages soit une diminution de richesses dans une nation? Cette diminution de prix ne procure-t-elle pas au contraire l'avantage de pouvoir, avec la même dépense, varier à son gré et multiplier ses jouissances, ce qui est le véritable objet de la dépense, lequel s'étend même jusqu'aux dépenses de consommation et de subsistance? Vous conviendrez, je crois, que *d'obtenir la plus grande augmentation possible de jouissances, par la plus grande diminution possible de dépenses, c'est la perfection de la conduite économique*. Mais que devient alors votre prétendue production réelle de richesses par les travaux des artisans?

M. H. — Ah, mon ami! plus vous vous expliquez, plus j'aperçois de contradictions dans votre science économique. N'enseigne-t-elle pas que les richesses s'obtiennent par les dépenses, que les dépenses de chaque homme se font au profit des autres hommes? Et d'un autre côté, elle nous dit que *la plus grande diminution de dépense est la perfection de la conduite économique*. Cette perfection me paraît, conséquemment à vos principes mêmes, l'extinction de la prospérité et de la population des royaumes. Je sais que, si je consulte mon intérêt particulier, je voudrais jouir beaucoup avec peu de dépense et que chacun en particulier pense de même: mais l'intérêt particulier est en contradiction avec l'intérêt général et si inconséquent qu'il se détruirait lui-même si l'ordre naturel n'y avait pas mis des empêchements; c'est-à-dire si ces intérêts particuliers eux-mêmes ne s'opposaient pas réciproquement

les uns par les autres à leur propre destruction. Les vues des hommes sont si courtes et leur cupidité si vive, qu'ils s'égareraient continuellement s'ils ne s'entre-redressaient pas par la nécessité où ils se trouvent de tendre tous aveuglement vers le bien général. Ne serait-ce donc pas aussi votre intérêt particulier qui vous inspire cette belle maxime, *d'obtenir la plus grande augmentation possible de jouissance par la plus grande diminution possible de dépense?*

M. N. — Je devrais dire plus encore, mon ami; car non seulement je voudrais *la plus grande diminution possible de dépense*, mais encore *la plus grande diminution possible de travail pénible avec la plus grande jouissance possible*. Il me semble que ce désir est général chez les hommes; ceux qui peuvent obtenir légitimement cet avantage en profitent le plus qu'ils peuvent et même ils en profitent sans préjudicier au bien général. La mesure des dépenses qui payent les artisans, indispensablement obligés de travailler pour obtenir leur subsistance, est toujours plus bornée que les besoins qui les assujettissent impérieusement au travail. Les riches sont pour leurs jouissances les dispensateurs des dépenses avec lesquelles ils salarient les ouvriers; ils leur feraient beaucoup de tort s'ils travaillaient pour gagner cette dépense (1) et ils s'en feraient à eux-mêmes en se livrant à un travail pénible qui serait pour eux une diminution de jouissance; car ce qui est pénible est une privation de jouissance satisfaisante. Ainsi, ils *n'obtiendraient pas la plus grande augmentation possible de jouissance par*

(1) Il faut cependant distinguer encore entre les ouvriers simplement artisans et les ouvriers colons. Si les propriétaires se livraient à des entreprises d'agriculture et y consacraient leurs richesses, ils accroîtraient la masse totale des productions; ce qui augmenterait la somme totale des dépenses, d'abord au profit des propriétaires eux-mêmes, dont la richesse serait augmentée, et ensuite au profit des autres classes de citoyens, sans en excepter les artisans, qui participeraient tous à la dépense de cet accroissement de productions et de richesses; d'où suivrait dès les premiers moments une plus grande aisance pour la population et bientôt une plus grande population. Aussi, dans tout pays où l'agriculture et la quantité des productions du territoire ne sont pas à leur plus haut degré possible, les propriétaires sont religieusement obligés, pour leur intérêt et pour celui de tous leurs concitoyens, d'épargner le plus qu'il leur est possible sur leurs dépenses de simple consommation, pour consacrer le fruit de cette épargne à des dépenses *productives*, à des dépenses qui améliorent leurs domaines, qui multiplient les productions de leurs terres et qui en accroissent la valeur. (Note de l'original.)

*la plus grande diminution possible de dépense.* Il n'en est pas moins vrai cependant que pour réunir ces deux choses on profite de la concurrence de ceux qui s'entre-disputent le travail; qu'on en profite, dis-je, pour épargner autant qu'il est possible la dépense et étendre la jouissance autant qu'il est possible. Mais aussi cette épargne a ses bornes: tout travail est inséparable de dépense et on ne s'y livre que pour satisfaire aux besoins; la concurrence, il est vrai, met le prix du travail au rabais, mais le gain qu'il faut se procurer par le travail, pour satisfaire à ses besoins, arrête impérieusement la dégradation désordonnée du prix du travail sollicitée par la concurrence: ainsi, la maxime *d'obtenir la plus grande augmentation possible de jouissance par la plus grande diminution possible de dépense*, est réglée par les lois souveraines et irréfragables de l'ordre physique le plus avantageux aux hommes réunis en société. Suivez donc dans les détails la liaison et l'application des principes de la science économique et alors vous n'y apercevrez plus de contradictions.

M. H. — Quand je conviendrais avec vous de ces principes, relativement au commerce intérieur, ne serait-il pas toujours vrai que les marchandises de main-d'œuvre forment une branche de commerce entre les nations?

M. N. — Une branche, soit; on pourrait dire un rameau. Mais commercer n'est pas produire.

M. H. — Vos réponses ne sont point satisfaisantes; des généralités, des maximes spécieuses, des abstractions *métaphysico-géométriques* sont vos subterfuges ordinaires avec ceux qui ne sont pas aussi exercés que vous dans ces sortes de discussions; si vous parliez franchement, vous avoueriez comme tout le monde qu'il y a ici le débit et la production de la marchandise de l'ouvrier et que c'est le travail de l'ouvrier qui a produit la valeur vénale de cette marchandise.

M. N. — Mes réponses, mon ami, ne vous paraissent abstraites que parce que vous n'avez pas encore vu bien clairement que la valeur vénale de ces marchandises n'est que la valeur même de la matière première et de la subsistance que l'ouvrier a consommée pendant son travail, et que le débit de cette valeur vénale, répété

par l'ouvrier, n'est au fond qu'un commerce de revendeur. Avez-vous donc dessein de me faire croire que *revendre est produire*? Je pourrais vous rétorquer à mon tour que votre intention serait fort captieuse.

M. H. — Mon intention n'est point captieuse, car je pense bien sincèrement que **REVENDEUR AVEC PROFIT EST PRODUIRE**.

M. N. — Vous m'accuserez encore de ne répondre que par des maximes générales, si je vous répète que le *commerce n'est qu'un échange de valeur pour valeur égale* et que relativement à ces valeurs il n'y a ni perte ni gain entre les contractants.

M. H. — Cette définition du commerce, réduite en maxime générale, n'est qu'une abstraction dégagée d'une multitude de circonstances qui, dans le commerce, procurent un profit réel à l'un ou à l'autre des contractants et souvent à tous deux. Et, sans sortir du point de la question dont il s'agit entre nous, vous envisagez le fabricant comme un marchand revendeur; mais je soutiens qu'il est pour son débit même un acheteur de nos productions, puisque, dans son commerce de revendeur, il vend à l'étranger la valeur des productions du pays qu'il a consommées pendant son travail.

M. N. — Que prétendez-vous conclure de là? Pour moi, je ne vois toujours dans ce commerce qu'échange de valeur pour valeur égale sans production, quand même cet échange serait profitable, par les circonstances, à l'un ou à l'autre des contractants et même à tous deux. En effet, il est toujours à présumer qu'il est profitable à tous deux; car de part et d'autre ils se procurent la jouissance de richesses qu'ils ne peuvent obtenir que par l'échange. Mais toujours n'y a-t-il qu'échange de richesses d'une valeur pour d'autres richesses de valeur égale et par conséquent point d'augmentation réelle de richesses.

M. H. — Puisque vous convenez que sans l'échange on ne se procurerait pas les richesses qu'on ne peut obtenir que par l'échange, faisons l'application de cet aveu au commerce extérieur de marchandises de main-d'œuvre. L'ouvrier obtient, par la vente de ses ouvrages à l'étranger, de l'argent pour acheter vos productions pour sa subsistance; et certainement c'est un grand profit pour

lui que de se procurer sa subsistance par ce commerce; et l'argent qu'il obtient de l'étranger pour acheter vos productions que vous avez besoin de vendre, est aussi un grand profit pour vous.

M. N. — Les productions que j'ai besoin de vendre et que l'artisan a besoin d'acheter, existent avant que je les vende et avant que l'artisan les achète; ainsi notre commerce de la vente et de l'achat de cette production ne la fait point naître. Il n'est donc point productif de la chose que j'ai besoin de vendre et que l'artisan a besoin d'acheter.

M. H. — Je ne m'attendais pas à cette réponse. Il n'est pas question entre nous de la production dont vous parlez. Il s'agit d'un autre genre de production, d'une production de richesse. Une denrée commercable est richesse à raison de sa valeur vénale. Or, l'acheteur contribue autant que le vendeur à la valeur vénale des denrées. L'artisan est donc producteur de richesses, si le gain qu'il obtient par la vente de son ouvrage à l'étranger contribue, à proportion qu'il est considérable, à augmenter le prix de la production que vous lui vendez.

M. N. — Vous rappelez une question qui a été complètement discutée dans notre entretien précédent, où il a été démontré que le prix des productions commercables ne dépend ni de l'acheteur ni du vendeur. S'il dépendait de l'acheteur, celui-ci ne contribuerait pas à l'augmentation; car il a intérêt d'acheter au plus bas prix possible. S'il dépendait du vendeur, lui seul serait le producteur de la valeur vénale de la production qu'il vend, car lui seul a intérêt de vendre au plus haut prix possible. Cependant l'un est forcé d'acheter plus cher qu'il n'a intérêt d'acheter et l'autre est forcé de vendre à plus bas prix qu'il ne voudrait. Il y a donc d'autres conditions décisives des prix qui les forcent à sacrifier leurs intérêts dans leurs ventes et dans leurs achats: leur commerce n'est donc point producteur de la richesse ou de la valeur vénale des productions qu'ils échaangent entre eux, puisque la marchandise et l'argent qui la paie avaient l'un et l'autre leur prix établi avant l'échange.

M. H. — Je reconnais comme vous cette vérité; mais ne viendrez-vous pas aussi avec moi que, plus nos artisans gagnent

dans la vente qu'ils font de leurs ouvrages à l'étranger, plus ils peuvent acheter de nos productions. Or, une plus grande concurrence d'acheteurs, est une de ces conditions qui font augmenter la valeur vénale des productions; le commerce profitable de nos artisans avec l'étranger devient donc alors producteur d'une augmentation de richesse ou de valeur vénale de nos productions.

M. N. — Il n'est pas douteux que, *plus nos artisans gagneraient dans la vente qu'ils feraient de leurs ouvrages à l'étranger, plus ils pourraient acheter de nos productions*; et cela pourrait être de quelque considération, dans un pays où le commerce des productions manquerait de débouchés. Mais, partout où le commerce extérieur des productions est facile, cet avantage y détruit heureusement la faible ressource dont vous parlez; car elle est incapable d'apporter du changement dans le prix général qui a cours entre les nations commerçantes. Alors, votre objection réunirait deux allégations contradictoires. La concurrence des artisans ne pourrait faire augmenter le prix des productions par des achats un peu plus multipliés, car ce petit effet se trouverait toujours contrebalancé par une autre concurrence; c'est-à-dire par les importations du commerce extérieur, attirées par l'augmentation de débit, qui arriverait par l'augmentation des achats de nos artisans: ainsi, l'augmentation des prix serait arrêtée par la concurrence des vendeurs, qui se trouverait toujours en raison de la concurrence des acheteurs. D'un autre côté, si la dépense de l'artisan devenait plus chère, le prix de ses ouvrages augmenterait; l'étranger ne trouverait plus de profit à les acheter, nos artisans ne pourraient plus jouir de la concurrence dans leur commerce extérieur. Vous ne réclamerez pas, sans doute l'expédient absurde de fermer nos ports pour interdire le commerce des productions du territoire, afin de faire vivre à bas prix vos fabricants; vous êtes trop occupé du débit de nos productions pour ne pas apercevoir tous les désavantages d'une méprise si grossière: ainsi votre objection ne présente qu'un tissu de conditions incompatibles.

M. H. — Je connais les avantages généraux de la liberté du commerce des productions: mais vous ne pensez pas, sans doute, que la pleine liberté de la concurrence doive s'étendre jusqu'au commerce extérieur des marchandises de main-d'œuvre; car on ne peut douter qu'il ne soit profitable pour nous que nos artisans ven-

dent leurs ouvrages aux autres nations et qu'il serait désavantageux d'en acheter des artisans étrangers.

M. N. — Je ne comprends pas la finesse de cet arrangement; vous voulez être commerçant de marchandises de main-d'œuvre qui, selon vous, ne sont pas bonnes à acheter. Vous avez donc bien changé d'avis, depuis un moment, sur la valeur vénale des ouvrages des artisans et sur les avantages de cette branche de commerce avec l'étranger, puisque vous croyez qu'il est désavantageux d'acheter les ouvrages des artisans des autres nations. Si ce désavantage est réel, l'étranger achètera-t-il ceux de vos artisans? Votre branche de commerce me paraît bien douteuse, car il faut au moins être deux pour commercer.

M. H. — La supériorité d'intelligence et d'habileté de nos artisans engage les étrangers à acheter leurs ouvrages.

M. N. — Vous avez là un beau privilège exclusif; mais est-il bien étendu et bien durable? Ne penseriez-vous pas plutôt que, par goût pour les différentes modes des ouvrages des nations, il se fait entre elles un commerce réciproque de leurs ouvrages et que par conséquent cette branche de commerce ne peut s'étendre que par une libre concurrence? On vous laissera penser sur l'arrangement de ce petit objet, comme il vous plaira; mais vous ne vous en occuperez guères: *De minimis non curat prætor*.

M. H. — Mais vous, il me paraît que vous vous occupez peu de l'argent, qui ne s'obtient que par le commerce.

M. N. — Vous n'êtes pas à savoir que j'y pense, en effet, très légèrement: je suis plus occupé de l'opulence de la nation; car, lorsqu'on est riche, on ne manque pas d'argent et l'on a de quoi y suppléer. Souvenez-vous qu'un de nos amis, très riche, qui n'avait point d'argent, acheta alors une terre fort considérable: le défaut d'argent n'apporta aucun obstacle à cette acquisition; au moyen de son portefeuille, la terre fut aussitôt acquittée; et, de portefeuille en portefeuille de riches créanciers, il se fit beaucoup de paiements, dont un seul compta les deniers.

M. H. — Ne vaut-il pas mieux employer nos concitoyens que des étrangers?

M. N. — Oui, ils sont préférables, tant qu'il n'y a pas à perdre sur la rétribution de leur travail : car autrement on préfère non seulement les étrangers, mais aussi les animaux, et même des machines qui peuvent y suppléer avec profit ; et ce profit, qui accroît les richesses disponibles, revient toujours à l'avantage de la population du pays.

M. H. — Les chevaux et les machines que l'on préfère aux hommes, pour épargner des frais, n'emportent pas notre argent hors du royaume. Les chevaux que l'on emploie consomment et contribuent au débit des denrées qui servent à les nourrir, ils sont eux-mêmes une marchandise dont le commerce nous est profitable ; mais si nous préférons des Savoyards aux habitants du royaume pour couper nos moissons, ils emporteraient dans leur pays l'argent que nous leur payerions, au préjudice des habitants de nos campagnes que nous aurions dû employer et qui auraient dépensé chez nous leur rétribution ; de sorte que notre argent n'aurait pas sorti du royaume. Il en est de même lorsque nous achetons des ouvrages des artisans étrangers, quand même ils nous les vendraient à meilleur marché que nous les acheterions de nos artisans. L'objection que je vous fais ici vous a été faite aussi plusieurs fois à l'égard des commerçants étrangers, dans le cas de la libre concurrence du commerce, et il me semble que vous n'y avez pas répondu exactement.

M. N. — L'argent monnayé est destiné à circuler entre les nations comme entre les habitants de chaque nation ; il sort des royaumes et il y revient par la communication continue du commerce ; il n'a d'autre usage que de faciliter l'échange des denrées, en servant de gage intermédiaire entre les ventes et les achats, car les objets définitifs des échanges ne sont point l'argent. Ainsi, dans les cas où l'argent est échangé, valeur pour valeur égale, on se procure sans perte ce que l'on a besoin d'acheter, et ce que l'on a besoin d'acheter est toujours préférable à l'argent. Dans les échanges, l'on vend et l'on achète, et pour faciliter les échanges, l'argent se trouve toujours entre les ventes et les achats. L'argent ne peut manquer dans aucun pays que parce qu'il ne s'y ferait pas d'échanges de marchandises transportables. Ce n'est donc pas à l'argent que l'on doit penser, c'est aux échanges des choses que l'on a à vendre, et de celles que l'on a à acheter ; car c'est dans

ces échanges mêmes où réside l'avantage que les contractants veulent se procurer. Ils expriment, il est vrai, les valeurs en argent, parce que l'argent leur sert de mesure pour constater la valeur des choses commercables; mais ils savent bien que la plupart des échanges, et surtout des plus considérables, se font sans entremise réelle de l'argent; des promesses de payer, bien valides et par écrit, sont reçues dans les échanges et s'y commercent comme l'argent même, sans que les contractants souffrent aucun dommage de l'absence de l'argent: ce n'est donc pas à l'argent que se fixe l'intérêt des nations dans les échanges, c'est à l'avantage qu'elles se procurent par les échanges. Faisons donc abstraction de l'argent, dans l'emploi même de l'argent, pour ne nous occuper que de l'avantage que l'on peut se procurer par l'emploi de l'argent, et qui fait circuler continuellement l'argent entre les nations et entre les habitants de chaque nation.

M. H. — Vos raisonnements sont fort spécieux; mais ils n'empêchent point qu'il ne me soit très difficile de faire abstraction, dans le cas supposé, de l'argent que les Savoyards nous emportent.

M. N. — Pourquoi leur donnons-nous notre argent?

M. H. — C'est que nous les préférons aux habitants de nos campagnes pour couper nos moissons.

M. N. — Pourquoi les préférons-nous?

M. H. — C'est parce que nous payons leur travail moins cher.

M. N. — Le laboureur peut donc se procurer par cette préférence, une diminution de dépense?

M. H. — Oui, mais c'est au préjudice des habitants de nos campagnes.

M. N. — Cette réponse est bien vague; autant vaudrait-il dire que toute épargne sur les frais est préjudiciable à ceux qui auraient profité de la dépense des frais, et oublier ceux qui pro-

titent de l'épargne sur ces frais. Mais si on envisage l'intérêt des uns et des autres, il faudra décider si l'on doit remédier à un préjudice par un autre préjudice, ou laisser aller en pleine liberté le cours des dépenses, conformément aux intérêts de ceux qui les font. Le droit naturel prononce en faveur de ces derniers, car il leur appartient de disposer licitement de l'usage de leur propriété. D'ailleurs il faut faire attention que l'épargne sur une dépense, n'est pas une privation absolue de dépense, ce n'est qu'une distribution de dépense qui est à l'avantage de ceux qui en profitent et qui est aussi à l'avantage de ceux qui distribuent cette dépense conformément à leur intérêt. Si d'autres gagnent sur la dépense de ce qui a été épargné, et si ceux qui dépensent gagnent aussi à cette épargne, vous trouverez qu'elle n'est aucunement nuisible à la société et que si elle est préjudiciable aux uns, elle est à l'avantage des autres. Alors c'est à ceux qui vivent des salaires qui se distribuent par les dépenses, à se distribuer eux-mêmes, conformément à la distribution des dépenses; ce qui ne manque pas de s'arranger, sans que le gouvernement s'en occupe, car, en effet ce n'est pas là un objet de gouvernement: il n'y a que la liberté même du choix des états, ou des professions, qui puisse établir régulièrement cet arrangement.

M. H. — Je vous avoue, mon ami, que cette réponse si bien ajustée à vos principes généraux, n'est pas satisfaisante; car elle ne prouve pas qu'il y ait la même quantité de dépenses pour ceux de la nation qui vivent des salaires que fournissent les dépenses qui se font dans le royaume, puisque les Savoyards leur ont enlevé une partie de ces salaires. On peut soutenir aussi qu'il n'y a pas la même quantité de dépenses, car ces mêmes salaires que les Savoyards ont gagnés, se dépensent en Savoie. Je veux bien faire abstraction de notre argent qui passe en pays étranger, mais je ne veux pas oublier les salaires qui sont enlevés à nos concitoyens.

M. N. — Votre instance prévient la suite de l'explication qui doit faire disparaître complètement votre objection, mais elle expose du moins avec précision la difficulté qui reste à éclaircir, et nous ramène à la source des dépenses, qui est elle-même la source des salaires. Ce sont les cultivateurs et les propriétaires qui distribuent primitivement toutes les dépenses et tous les salaires;

ainsi, plus ils pourront augmenter le fonds de richesses qui s'emploient en dépenses, plus ils répandront de salaires, et plus ils augmenteront le revenu du souverain. Il ne faut pas perdre de vue ces deux objets; vous n'êtes actuellement occupé qu'à retenir dans le royaume tous les salaires que les dépenses peuvent y distribuer, sans examiner l'emploi des dépenses le plus avantageux à la prospérité et à la puissance de l'Etat. Mais si vous vous rappelez que toute diminution de frais de culture, qui ne préjudicie point à la culture même, où qui peut et doit l'accroître, est une augmentation de revenu pour les propriétaires et pour le souverain, et que cette augmentation est un accroît de dépenses disponibles qui assure la puissance de la nation et qui multiplie les salaires, cela vous présentera deux éléments de calculs dont le résultat dissipera vos difficultés.

S'il y a du gain à préférer les Savoyards pour couper nos moissons, ce gain sera une diminution de frais de culture et un accroissement de revenu, et par conséquent des dépenses disponibles pour la nation. Si au contraire les frais de culture s'éten- daient au préjudice du revenu, l'Etat ni la nation ne seraient point dédommagés de cette perte; car les dépenses en frais ne sont point des dépenses disponibles: les dépenses en frais distribuent, il est vrai, des salaires; mais les dépenses disponibles en distribuent aussi. Or, quand même la diminution des dépenses en frais paraîtrait retrancher plus de salaires que n'en fournirait l'augmentation des dépenses disponibles, vous ne pourriez pas conclure de là que ce retranchement de salaires fût désavantageux à la nation, si l'ordre des dépenses disponibles lui devenait alors plus avantageux. Car, la culture devenant moins coûteuse, le plus de l'épargne des dépenses en frais serait consacré naturellement par les cultivateurs à l'accroissement de leurs travaux, qui augmenteraient les productions et le revenu. Ainsi, dans la réalité, il n'y aurait pas de retranchement de dépenses, et il y aurait plus de revenu, qui assurerait bientôt à la nation des salaires beaucoup plus considérables que ceux dont elle jouissait avant que les Savoyards eussent mis le travail au rabais. Et dès le premier moment de l'épargne sur les frais, la nation, ayant une plus grande somme de richesses disponibles, serait plus puissante, et aurait une existence moins précaire.

Nous voilà revenus insensiblement à l'emploi des animaux de travail et des machines, à la réparation des chemins, aux trans-

port des marchandises par les rivières, les canaux, etc., pour diminuer de grands frais de salaires qu'on payerait à des hommes et qu'on évite par ces différents moyens; d'où résulte une augmentation de revenus, c'est-à-dire de dépenses disponibles qui font l'opulence de la nation et qui se distribuent en salaires dans le royaume.

Les dépenses en frais, quoiqu'elles fournissent des salaires, ne procurent point cette opulence par laquelle on dépense abondamment et comme l'on veut sans s'appauvrir, puisque l'on ne peut disposer à volonté des dépenses en frais, tant qu'elles sont fixées à cet emploi, d'où on ne peut les détourner sans arrêter le travail auquel elles sont destinées, à moins que d'y suppléer par d'autres moyens. Ce qui ramène encore à l'épargne des dépenses en frais, autant qu'on le peut, sans préjudicier à la reproduction annuelle des richesses de la nation, et même pour augmenter cette reproduction, qui seule fournit à tous les différents genres de dépenses, multiplie les jouissances et assure la puissance de l'Etat. Ainsi, vous voyez que votre objection nous ferait toujours parcourir le même cercle, qui toujours la réduirait à l'absurde, car elle s'étendrait à tous les moyens que l'on emploie pour diminuer les frais, par le retranchement des salaires qui absorberaient le revenu des terres: Et l'on en conclurait toujours, d'après vous, que toute la nation devrait être occupée à des travaux qui augmentassent les dépenses en frais, sans augmenter la reproduction annuelle des richesses et sans laisser de revenus pour les dépenses disponibles.

M. H. — Vous conviendrez au moins que toute la dépense des artisans et de toute la classe que vous appelez stérile, revient à la classe des cultivateurs, et que ce sont ces dépenses qui soutiennent le prix des productions de la terre. Or, c'est par le prix même de ces productions que vous calculez les reprises des cultivateurs, et les revenus des propriétaires, en un mot, tout ce que vous appelez richesses annuellement renaissantes de la terre. Mais pourriez-vous les qualifier même de richesses sans leur valeur vénale, c'est-à-dire si elles n'étaient pas échangeables pour d'autres richesses de valeur égale; je veux dire pour d'autres richesses qui, abstraction faite des matières premières, sont elles-mêmes des richesses ou des productions annuellement renaissantes par les travaux des artisans. Dans cet échange, tout ce que l'on peut appeler richesse,

de part et d'autre, n'est ainsi nommé que parce qu'il est payé réciproquement par une richesse de valeur égale. On paye les ouvrages des artisans; c'est par cette raison même que ces productions sont des richesses. On paye aussi les productions de l'agriculture; n'est-ce pas encore par cette raison que ces productions sont des richesses? Quelle différence trouvez-vous donc entre les productions de l'industrie et les productions de l'agriculture? Quand vous y en trouveriez, (car en effet, il y en a toujours, même entre un individu et un autre individu de la même espèce) que pourriez-vous en conclure, relativement au point de la question dont il s'agit entre nous, lorsque les conditions spécifiques, qui doivent nous réunir, sont essentiellement les mêmes de part et d'autre?

M. N. — Je vous l'ai déjà dit, tous ces arguments ne sont fondés que sur des équivoques de langage: et s'il fallait me conformer à ce langage inexact, je dirais comme vous que les ouvrages des artisans sont des productions, et que ces productions sont des richesses avec lesquelles l'artisan peut payer les productions de l'agriculture. Mais vous me permettriez de vous faire remarquer que tous les salariés de la classe *stérile* qui ne font point d'ouvrages, les mendiants même et les voleurs que l'on ne soupçonne pas de produire des richesses, payent aussi, au moyen de l'argent qu'ils se sont procuré, les productions de l'agriculture, avec des richesses de valeur égale. Nous sommes convenus d'ailleurs que moins les productions des artisans sont *richesses*, je veux dire que plus on peut épargner sur les dépenses qui les produisent et les renchérissent, moins les richesses de cette nature sont onéreuses à ceux qui échangent les productions de la terre pour ces richesses. Cependant vous me demandez encore, mon ami, quelle différence je trouve entre les productions de l'industrie et les productions de l'agriculture, d'où je puisse conclure que les premières ne sont pas de véritables *générations* ou *créations* de richesses? Cette différence qui vient d'être développée et débattue contradictoirement entre nous, et dans le plus grand détail, vous a-t-elle déjà échappé?

M. H. — Vous dites toujours qu'il faut payer les agents de la classe *stérile* pour qu'ils puissent payer les productions qu'ils achètent à la classe productive; nous voilà, vous ou moi, engagés

dans un cercle vicieux ; car je dis de même qu'il faut que les agents de la classe stérile eux-mêmes payent aussi pour qu'ils puissent être payés. Ainsi de part et d'autre tous sont payés et tous sont payeurs.

M. N. — Il est vrai que les agents de la classe stérile sont payeurs des productions qu'ils achètent à la classe productive ; on pourra même dire encore, si vous le voulez, que ces achats favorisent le débit et le prix des productions ; mais s'ensuit-il de là que le même argent qui paye les productions qu'ils achètent leur sert aussi à se payer eux-mêmes leurs salaires ? Ne supposeriez-vous pas alors un double emploi dans un même acte de commerce ? Car l'argent avec lequel les agents de la classe stérile ont payé les productions qu'ils ont achetées, a été échangé à la classe productive à valeur pour valeur égale ; la classe stérile a autant reçu de la classe productive que la classe productive a reçu de la classe stérile ; et de plus vous prétendriez que la classe stérile se payerait aussi ses salaires avec l'argent qu'elle a employé en achats de productions ; qu'ainsi elle traiterait avec la classe productive de manière qu'elle devrait avoir la marchandise qu'elle a achetée et l'argent avec lequel elle l'a payée. Cela ne voudrait-il pas dire que la classe productive lui livrerait la marchandise pour rien ? Dans ce cas la classe stérile ne se défrayerait pas elle-même ; ce serait le contraire de ce que vous voudriez me prouver.

Vous avez voulu dire, sans doute, que quand la classe stérile a échangé son argent à la classe productive à valeur pour valeur égale, cet argent appartient à la classe productive, et que celle-ci à son tour l'emploie à la classe stérile en paiements de service ou d'ouvrages qu'elle en reçoit ; voilà, selon votre idée, le cercle ou la circulation de cet argent qui change tour à tour de propriétaires, qui sont les mêmes, et qui se le rendent mutuellement.

Mais il ne s'agit pas ici simplement de l'argent, car l'argent ne se consomme pas ; nous devons parler aussi des productions qui se consomment à la classe stérile et qui renaissent annuellement à la classe productive, et que celle-ci vend à celle-là : Et nous devons encore remarquer qu'il n'est pas même vrai que la classe productive reporte à la classe stérile l'argent qu'elle en reçoit ; car elle le porte aux propriétaires des terres pour payer le revenu qu'elle leur doit. Ainsi cet argent prend une autre route que celle

que vous aviez imaginée, pour former un cercle continu, unique et réciproque entre la classe stérile et la classe productive. D'ailleurs ce n'est pas à la circulation de cet argent, comme nous l'avons déjà observé, que nous devons nous fixer; nous oublierions notre objet essentiel qui est la distribution annuelle des productions qui renaissent annuellement par les travaux de la classe productive.

Faites donc, encore une fois, abstraction de l'argent, et ne pensez qu'à cette distribution qui effectivement peut se faire sans l'entremise de l'argent. Car la classe productive pourrait payer en productions mêmes les services et les ouvrages qu'elle reçoit de la classe stérile. Elle pourrait payer de même le revenu des propriétaires, qui payeraient aussi avec des productions les salaires de la classe stérile. Et il ne resterait alors à la classe productive que la portion de sa récolte qu'il lui faut à elle-même pour la dépense des travaux nécessaires pour faire renaître chaque année la même reproduction, qui chaque année aussi se distribuerait de même entre les trois classes. Vous savez que cette distribution se faisait ainsi dans le grand et plantureux empire gouverné par les Incas.

Vous voyez par cette forme de distribution qui, dans le vrai, est la distribution réelle des productions et des consommations annuelles entre les trois classes, que cette distribution se termine immédiatement et complètement par la consommation, et recommence de nouveau par la reproduction; qu'ainsi cette distribution n'a pas de retour à la classe productive, et que votre cercle disparaît.

Jetez les yeux sur le *Tableau économique*, vous verrez que la classe productive donne l'argent avec lequel les autres classes viennent lui acheter des productions, et qu'elles lui rendent cet argent en revenant l'année suivante faire chez elle les mêmes achats. Vous pourriez, sans un grand effort d'imagination, vous représenter ces pièces de métal comme autant de billets qui marquent la part que chacun doit avoir dans la répartition annuelle des productions; car la classe productive rend régulièrement ces mêmes billets pour marquer de même la répartition de l'année suivante. Ainsi ce que vous appelez prix dans le commerce entre diverses nations ne vous paraîtra chez chaque nation que des mesures qui règlent entre les concitoyens la distribution des subsistances qui naissent du territoire par les travaux des cultivateurs, lesquels eux-mêmes n'ont que leur part réglée dans l'ordre de cette distribution de

productions qui se consomment annuellement, et que vous distinguez facilement des services et des ouvrages destinés à communiquer, à préparer et à varier les jouissances ou la consommation. Vous ne voyez donc ici d'autre cercle que celui de la dépense suivie de la reproduction, et de la reproduction suivie de la dépense; cercle qui est parcouru par la circulation de l'argent qui mesure la dépense et la reproduction. Ainsi cessez de confondre la mesure avec la chose mesurée, et la circulation de l'une avec la répartition de l'autre.

M. H. — On a dit si bien dans la Théorie de l'impôt: « Tous  
« les hommes labourent, parce tous tendent, chacun dans son emploi,  
« à ménager le temps du laboureur. Le tailleur fait l'habit du la-  
« boureur; celui-ci n'est pas forcé de quitter sa charrue pour tra-  
« vailler à son vêtement; la femme du tailleur est occupée du  
« ménage, le tailleur n'est point détourné de son travail, » etc.,  
etc., etc.

M. N. — Cette métaphore, placée dans le livre que vous citez, où vous avez vu la classe stérile distinguée exactement de la classe productive, ne devait pas vous induire à erreur. Elle réunit, il est vrai, le travail productif avec celui qui est nécessaire pour la jouissance, par des conditions qui les assimilent: mais ne voyez-vous pas qu'en ménageant ainsi le temps du laboureur c'est pour augmenter son travail productif, qui alors doit faire naître sa subsistance et celle du tailleur. Donc le tailleur ne subsiste que par l'augmentation du travail productif du cultivateur. Donc si le cultivateur interrompait son travail pour faire lui-même ses vêtements, il ne ferait plus naître la subsistance d'un autre homme; car le temps qu'il emploierait à ce travail stérile serait dérobé à son travail productif. Ainsi le travail du tailleur, qui évite ce dérangement, suppose nécessairement un double travail productif de la part du cultivateur pour faire subsister cet artisan; ce qui prouve clairement que le travail de celui-ci est réellement stérile.

M. H. — Je commence à concevoir qu'en effet les ouvrages des artisans ne sont richesses que par la réunion d'autres richesses qui existaient déjà avant la fabrication de ces ouvrages; et que moins, à qualité égale, ils coûtent de ces richesses, c'est-à-dire moins ils sont richesses, plus ils sont profitables. Mais je reviens

à l'objection que je vous ai déjà faite relativement à l'épargne que l'on fait aussi, autant que l'on peut, sur les travaux de l'agriculture qui font naître les richesses de la terre. N'est-ce pas de même afin que ces richesses coûtent moins de richesses, c'est-à-dire afin qu'elles soient moins richesses. Dans ce cas, que devient la différence que vous faites tant valoir à l'avantage de votre opinion ?

M. N. — Cette différence, que vous n'apercevez pas, peut vous être démontrée bien clairement.

Tous les hommes qui travaillent consomment pour subsister. Mais la consommation anéantit les subsistances. Il faut donc les faire renaître. Or, c'est le travail du cultivateur qui fait renaître non seulement les subsistances qu'il avait anéanties, mais encore celles qu'anéantissent tous les autres consommateurs. Au contraire le travail de l'artisan ne lui procure qu'un droit de participer à la consommation des subsistances qui renaissent par le travail du cultivateur.

Vous voyez donc qu'il faut distinguer en deux parties la reproduction que le cultivateur a fait naître; savoir, celle qui est pour sa propre subsistance, et celle qui excède cette même subsistance. D'où suit que, si l'on peut, sans préjudicier à la reproduction totale, restreindre la première portion, on accroît d'autant la seconde. Par exemple, supposé que la reproduction soit *vingt*, la dépense du cultivateur *dix* et l'excédent *dix*; si la dépense peut être restreinte à *huit*, l'excédent sera *douze*.

Les productions, indépendamment des frais de culture, ont leur prix réglé par la quantité et par la concurrence des acheteurs, dont les besoins surpassent toujours la masse de la reproduction. Donc l'épargne qu'on fait sur les dépenses du cultivateur, quoiqu'elle augmente la portion qui excède les frais, n'en diminue pas le prix, et par conséquent la reproduction n'en est *pas moins* *richesse*.

Au contraire, dans les ouvrages de l'artisan il n'y a nul surcroît de richesses au delà de ses dépenses, comme on l'a prouvé; ainsi plus on épargne sur ses dépenses, *moins ses ouvrages sont richesses*.

Ces observations, qui sans doute vous sont familières, devaient, mon ami, vous faire remarquer la différence qu'il y a entre l'effet des dépenses de la culture et celui des dépenses des artisans, et

surtout entre la valeur des richesses que le travail de la culture fait naître et la valeur des ouvrages de l'artisan. On peut comparer en quelque sorte l'artisan et le cultivateur relativement à la valeur de leurs dépenses; parce que ces dépenses doivent de part et d'autre entrer en compte dans les supputations de l'ordre économique: mais l'artisan et le cultivateur ne peuvent être comparés relativement aux fruits de leurs travaux. La différence est si sensible qu'elle n'a pas besoin d'autre développement pour dissiper votre objection sur les effets de l'épargne dans les dépenses qu'exigent les ouvrages des artisans, et dans les dépenses du travail de la culture de la terre. La dépense du travail décide du prix des ouvrages des artisans, et la concurrence de ceux-ci limite la dépense de leur travail. Il n'en est pas de même, je le répète, du prix des productions de la terre, il ne résulte pas seulement des dépenses de la culture, mais encore de beaucoup d'autres causes qui peuvent en soutenir la valeur vénale, nonobstant l'épargne sur les frais de la culture. Le produit du travail de l'artisan ne vaut que la dépense; s'il coûtait plus, il y aurait de la perte. Le produit du travail du cultivateur surpasse la dépense; plus il la surpasse, plus il est profitable, et plus il augmente l'opulence de la nation. Ainsi la comparaison qui a servi de fondement à votre objection, disparaît, et votre objection aussi; car plus on peut épargner sur les dépenses de la culture de la terre, sans préjudicier à la reproduction, plus il y a de produit net ou de revenu pour les propriétaires des terres, dont les dépenses s'établissent par des achats qui se font à la classe *productive* et à la classe *stérile*, et de la classe *stérile* à la classe *productive*, pour y faire renaître le même revenu et les mêmes dépenses. Voilà la différence que nous n'apercevions pas, et que je fais tant valoir, dites-vous, à l'avantage de mon opinion.

Ces observations, dont l'évidence est palpable, doivent faire cesser toutes contestations relatives au débit et aux prix des productions, aux salaires et aux consommations des salariés de quelque genre qu'ils soient, ouvriers, fabricants, artistes, commerçants, voituriers, gagistes, etc. Plus vous les payerez cher, plus chacun d'eux pourra augmenter sa consommation. Mais alors il y aura moins de salariés et moins de consommateurs en concurrence pour le débit de vos productions, car la masse des salaires est limitée. Ainsi, plus vous payeriez chèrement les salariés à la classe productive, moins vous en pourriez payer à la classe stérile; et par la même raison, plus

vous en payeriez chèrement à la classe stérile, moins vous en pourriez payer à la classe productive. Tout est assujéti ici à des règles rigoureuses où les raisonnements doivent céder au calcul; calculez donc, et vous ne direz plus que les grands frais payés aux salariés augmentent la consommation, et par conséquent le débit et la valeur vénale des productions. Vous apercevrez que ce raisonnement qui vous paraissait décisif dans des cas particuliers considérés d'une manière abstraite, se trouve détruit dans l'ordre général. Vous reviendrez à la nécessité d'admettre la plus grande liberté possible de concurrence en toute espèce de commerce pour en restreindre le plus qu'il est possible les frais onéreux. Dès que vous aurez calculé les effets de cette liberté générale et prescrite par le droit naturel en vertu duquel *chacun doit licitement avoir la faculté de faire son sort le meilleur qui lui soit possible, sans usurpation sur le droit d'autrui*, vous verrez évidemment qu'elle est une condition essentielle à la multiplication des richesses publiques et particulières. Vous redouterez, vous repousserez toutes les opinions qui pourraient conduire à porter atteinte à cette liberté sacrée que l'on peut regarder comme le résumé de tous les droits de l'homme. Vous évaluerez alors le système que vous avez d'abord défendu, c'est-à-dire celui des gens qui voudraient assimiler la prétendue production qui résulte des travaux de la classe *stérile*, à la production réelle qui résulte des travaux de la classe *productive*. Vous sentirez que si l'on bornait ce système à une pure et simple abstraction, il se réduirait à un préjugé vain, frivole et démenti par l'évidence; mais que dès qu'on en veut tirer des conséquences pratiques (ce qui est le but principal de ses défenseurs), il devient une erreur dangereuse et perfide, qui, malheureusement, n'a été que trop féconde en prohibitions injustes, en représailles cruelles, en exclusions ruineuses, en monopoles onéreux, en privilèges destructeurs. Vous reconnaîtrez enfin que ce *système* auquel il ne reste évidemment que le choix d'être *futile*, si l'on n'en fait aucun usage réel, ou *désastreux* si on le prend pour principe de conduite, ne peut dans l'un et dans l'autre cas se soutenir qu'à la faveur d'un langage vague, inexact, où l'on exprime avec les mêmes mots les idées les plus différentes. Je vous rends la justice de croire que vous n'êtes pas de ceux qui ont cherché à profiter de l'obscurité de ce langage équivoque pour embrouiller le sujet de la contestation et prolonger dans les ténèbres la dispute à laquelle nous nous sommes livrés. La matière que nous discu-

tons est trop importante, et vous êtes trop dévoué à la vérité pour recourir à cette petite supercherie. La complication des idées, mêmes difficiles à démêler dans une science encore peu connue et obscurcie par des intérêts particuliers et par des préjugés dominants, a seule pu vous induire à défendre sérieusement une opinion séduisante; mais vous comprenez sans doute à présent que la prévention générale, qui l'autorise, cédera bientôt à la vérité.

---